



Enlarged view

1662  
Septembre

140

Le mariage contracté entre les deux parties le 19<sup>e</sup> Septembre  
à nos honorables et vénération. Et au lieu seulement faire au nombre  
de la paroisse de St. Martin le 17<sup>e</sup> Septembre jour de Dimanche,  
avant d'écouter les deux parties. Et les témoins devant aucun  
Empêchement légitime se Henry de Bernières Curé de cette  
paroisse ne s'opposant Laurent du Boeg fils de Jacques du Boeg  
et d'Elizabeth Roubeau ses père et mère de la paroisse de St.  
Martin à Robien d'une part. Et Marie Felix fille de Joachim  
Loronto et de Cecile L'Archevêque de la paroisse de la Conception  
au tant des témoins d'autre part. Et ayant pris leur mutuel  
consentement les ay solennellement par paroles de présent  
Contracté en mariage en présence des témoins nommés  
M<sup>rs</sup> Martin Berthelet St. Martin. Estache Laurent, Michel  
Fillion, les<sup>rs</sup> Jean Dubouffon. Et H. de Bernières.

Laurent du Boeg  
et  
Marie Felix